



DEMANDE DE CRÉDIT

Veillez retourner par télécopieur le formulaire complété et signé au 514-697-3070 au soin du département de crédit ou envoyez le formulaire rempli par courriel à creditest@wainbee.com.

Si vous avez des problèmes de transmission ou si vous désirez contacter le service du crédit, veuillez téléphoner au 514-697-8810 ou sans frais 1-888-WAINBEE (924-6233).

Ouverture de compte : Wainbee Filtramax Wainbee et Filtramax

Raison sociale: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

Téléphone: _____ Téléc. : _____ Courriel : _____

Personne-ressource & titre : _____

Payez-vous la taxe provinciale? Oui Non Payez-vous la taxe fédérale? Oui Non

Si vous êtes exempt, veuillez inscrire votre numéro d'exemption : _____ Numéro de taxe provinciale. _____ Numéro de taxe fédérale. _____

Plafond de crédit demandé : _____

Type d'entreprise : _____ Votre code SIC (si connu): _____

d'employés: _____ Locaux: Propriétaire ou Locataire En affaires depuis: _____

Entreprise: Partenariat Propriété unique Société par actions

Propriétaires : _____

Pour éviter les coûts supplémentaires du traitement sur papier, veuillez envoyer vos factures par courriel à : _____

Références commerciales :

- | | | |
|----------|---------------|-----------------|
| 1. _____ | Tél. #: _____ | Téléc. #: _____ |
| 2. _____ | Tél. #: _____ | Téléc. #: _____ |
| 3. _____ | Tél. #: _____ | Téléc. #: _____ |

Référence bancaire principale: _____

Adresse : _____

Compte #: _____ Tél. #: _____ Téléc. #: _____

De quelle façon avez-vous entendu parler de Wainbee Ltée? Site internet Publicité Exposition commerciale Par le représentant

Pages jaunes Référé par fournisseur Autre (veuillez spécifier) :

Acceptation & autorisation : Par la présente, j'accepte tous les termes et conditions stipulés au verso de cette demande et autorise le fournisseur à obtenir et échanger de l'information sur le crédit de la compagnie et ses dirigeants.

Daté à _____ ce _____

(endroit)
Signataire autorisé:

(date)
Témoins:

(signature)

(signature)

(Nom en caractères d'imprimerie)

(Nom en caractères d'imprimerie)

CONDITIONS DE VENTE

A. Acceptation des commandes. Toute commande est assujettie à l'acceptation finale de Wainbee et aux conditions en vigueur au moment de la livraison. Wainbee ne respectera aucune condition jugée incompatible sauf si une entente écrite a été conclue à cet effet. À moins qu'un autre mode de règlement n'ait été accepté par écrit, toute somme à payer devient immédiatement exigible en cas de changement de propriété, lien ou poursuite contre l'acheteur ou son représentant.

B. Prix. À moins de disposition contraire, les commandes seront acceptées sur le principe que les prix applicables seront les prix en vigueur au moment de la réception de la commande. La taxe de vente fédérale et provinciale, s'il y a lieu, est en sus. Wainbee se réserve le droit de modifier le prix de toute marchandise commandée si l'acheteur a effectué des changements une fois sa commande acceptée par Wainbee.

C. Garantie. À moins d'indication contraire, toute pièce d'équipement n'est garantie que selon les politiques établies par le fabricant. Wainbee n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne toute modification ou tout montage effectués à la demande du client. Wainbee ne sera pas tenue responsable des réparations non autorisées, des dommages causés par de telles réparations, même si l'équipement ou l'appareil était défectueux. En aucun cas la responsabilité de Wainbee ne pourra s'étendre à du matériel ou à un appareil provenant d'un autre fabricant.

Wainbee n'est nullement responsable des dommages causés par une mauvaise technique de montage, des tentatives de fonctionnement ou des conditions de service ne respectant pas la puissance nominale de l'équipement ou de l'appareil, que ces conditions de service soient imposées intentionnellement ou autrement.

Wainbee n'offre aucune autre garantie expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit, et exclut des présentes conditions de vente toute garantie de qualité marchande et de convenance à une fin particulière. Dans tous les cas, la responsabilité du vendeur se limitera au prix des marchandises; le vendeur ne sera en aucun cas tenu responsable par contrat ou autrement des dommages directs, indirects ou particuliers résultant d'un retard ou d'un manquement dans la livraison, d'un vice de matières premières, de conception ou de fabrication ou d'un manquement à ses obligations énoncées dans les présentes.

D. Retour de marchandises. L'acheteur peut retourner du matériel à Wainbee sous réserve d'avoir obtenu son autorisation au préalable. Les marchandises retournées sans autorisation ne seront pas acceptées. En plus des frais de transport, des frais de réapprovisionnement peuvent être facturés à l'acheteur qui retourne du matériel à Wainbee. Les marchandises seront créditées pour leur pleine valeur lorsque le retour est nécessaire en raison d'une faute imputable à Wainbee.

E. Livraison. Le prix des marchandises est F.A.B. à partir du point de départ. L'acheteur prend possession des marchandises au moment de l'expédition. En l'absence de directives, les marchandises seront expédiées par un moyen jugé approprié par Wainbee. À moins d'entente contraire, Wainbee se réserve le droit de livrer les marchandises à mesure que les commandes sont prêtes. Les commandes dont la livraison est retardée pour accommoder l'acheteur seront assujetties à des frais d'entreposage supplémentaires; les autres frais accessoires occasionnés par le retard seront imputés à l'acheteur.

F. Responsabilité de livraison. Wainbee ne sera responsable d'aucun retard de livraison ou d'exécution des commandes ou des contrats, ni d'aucun dommage subi par l'acheteur en raison d'un tel retard, qu'il soit directement ou indirectement imputable à Wainbee.

G. Pertes ou dommages en cours de transport. Wainbee n'assume aucune responsabilité en ce qui regarde les pertes, les dommages ou le vol survenus au cours du transport. Les demandes d'indemnisation pour ce type de sinistre devront être déposées par l'acheteur auprès du transporteur dans les plus brefs délais.

H. Conditions normales de paiement. Les conditions de paiement pour les clients disposant d'une marge de crédit approuvée par Wainbee sont net 30 jours après la date de livraison.

I. Comptes en souffrance. Un intérêt de 1-1/2 % par mois (18 % par an) sera imposé sur les comptes en souffrance.

J. Retenues de paiement. Wainbee ne consent à aucune retenue de paiement à moins d'une entente écrite à cette fin.

K. Annulations. L'acheteur peut annuler toute commande à Wainbee, sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation écrite de Wainbee et d'accepter de dédommager Wainbee de ses frais d'étude ou de fabrication et de ses autres dépenses et engagements.

L. Clauses d'indemnisation. Wainbee n'acceptera aucune clause d'indemnisation écrite ou implicite, de quelque nature que ce soit, à moins qu'elle n'ait été expressément approuvée par écrit par un de ses représentants.